



Harcèlement de plusieurs lycéens au domicile

Par **Nefermaat**, le **13/11/2019** à **18:40**

Bonjour!rnAlors voilà la situation: Depuis un an et quatre mois, depuis qu'ils ont emménager donc, mon frère et sa compagne subissent les farces des lycéens qui passent devant chez eux tous les jours en sonnant et en partant aussitôt, parfois plusieurs fois par jours, et plus rarement mais ça arrive, de bon matin ou en pleine nuit (la dernière fois, à quatre heures du matin). La maison est un peu reculée de la route mais leur sonnette a disposé d'une caméra qui montre l'extérieur en direct des que quelqu'un appuie dessus, on y voit toujours des lycéens, et ils ont l'air d'être plusieurs groupe d'amis différents à s'amuser à ça.rnrnJe me doute que ce genre de chose n'est pas assez grave pour être reportée à la police, mais voilà pour le contexte, la compagne de mon frère est une infirmière en neurologie et travaille de nuit à l'hôpital qui se situe à 2h de trajet en train de chez eux, et donc elle dort la journée, et au vu de la nature éprouvante de son travail, du trajet, rajouter ces sonnettes répétitives n'est pas vraiment agréable pour elle et son besoin de repos (De plus qu'ils possèdent un chien qui évidemment aboie à chaque sonnette), et la voir dans cette situation me fait mal au cœur, et globalement, la situation est frustrante pour tout le monde.rnrnEvidemment ils ont tenté à plusieurs reprises de les prendre sur le fait et de les confronter, mais soit ils arrivaient trop tard, soit les lycéens niaient tout simplement.rnJ'aurais simplement aimé savoir si il y avait quelque chose que l'on pourrait faire pour mettre un terme à tout ça ? Des droits qui pourraient les aider? Je songeais à leur acheter un de ces dispositifs qui prend en photo quiconque appuie sur la sonnette (à la place de la simple caméra actuelle qui montre mais n'enregistre rien) pour avoir les coupables précis, mais j'avoue ne pas être sûr que l'investissement ne nous mène quelquepart.rnrnJe remercie d'avance quiconque me répondra!

Par **morobar**, le **13/11/2019** à **19:06**

Bonjour,

[quote]
Des droits qui pourraient les aider?
[/quote]

L'impunité est garantie.
Inutile d'espérer quoique ce soit sauf à aviser le principal du collège ou le proviseur du lycée.
Mais vous pouvez:

- * couper l'alimentation de la sonette
- * coupler l'alimentation à un flash de forte puissance